



**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2025
A L'HOTEL DE VILLE
PROCES VERBAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine, Jean-Christophe CHAUTARD, Aurélie COURANT,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Tim KOENIG), Isabelle DERBES (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Christiane TANZI)

Absents : Denis LAURENT, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 15

VOTANTS : 20

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 janvier 2025

ADMINISTRATION GENERALE

1. Subvention exceptionnelle au CCF
2. Demande de subvention au titre du FIPD
3. Versement d'une subvention à la coopérative scolaire
4. Convention communale de coordination
5. Convention de développement de la lecture publique avec le département

RESSOURCES HUMAINES

6. Création de poste pour un agent des services techniques.

FINANCES

7. Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

QUESTIONS DIVERSES

A. Avancement sur la réflexion du RI

1/ Subvention exceptionnelle au CCF

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 5000€ au comité communal des feux de forêts de Callian en reconnaissance de son intervention lors des intempéries du 26 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité

2/ Demande de subvention au titre du FIPD

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la mise en place du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) dans les deux écoles de la commune.

Adopté à l'unanimité

3/ Versement d'une subvention à la coopérative scolaire

Monsieur le Maire propose de verser à cette coopérative une subvention d'un montant de 2600€ permettant de financer des classes découvertes

Adopté à l'unanimité

4/ Convention communale de coordination

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État

Adopté à l'unanimité

5/ Convention de développement de la lecture publique avec le département

Monsieur le Maire propose de signer une convention de partenariat départemental pour le développement de la lecture publique

Adopté à l'unanimité

6/ Création de poste pour un agent des services techniques

Monsieur Le Maire sollicite du conseil l'autorisation de créer un poste d'adjoint technique.

Adopté à l'unanimité

7/ Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Monsieur Jean-Luc ANTONINI présente les grandes lignes du rapport d'orientation budgétaire, document obligatoire en vue du vote du budget qui doit intervenir au minimum 15 jours après la tenue du débat.

Le budget 2025 de la Ville de Callian repose sur un **équilibre entre rigueur budgétaire et maintien des investissements**. La municipalité veille à **assurer la qualité des services publics**, tout en adaptant ses dépenses aux contraintes économiques. Les choix stratégiques proposés permettront de **pérenniser la dynamique de développement de la commune**, sans augmentation de la pression fiscale

L'assemblée prend acte que le débat d'orientation budgétaire a bien été mené.

QUESTIONS DIVERSES

1. Avancement sur la réflexion du RI (Redevance Incitative) :

- Jean-Christophe Chautard s'interroge sur l'avancement de la redevance incitative.
- Un groupe de travail, composé de représentants de la société civile et du service déchets de la communauté de communes, a été créé pour améliorer le dispositif.
- Le vote sur la tarification de la RI est prévu pour la fin de l'année, avec une mise en place théorique au 1er janvier 2026.

2. FONTSANTE :

- Monsieur le Maire mentionne la formation prochaine d'un groupe de travail pour discuter de l'avenir de FONTSANTE dans le but de parvenir à une voie consensuelle.
- Plusieurs structures ont manifesté leur intérêt pour des projets photovoltaïques.

3. Sens de circulation du chemin de Jean-Paul :

- Sandrine BUIRON évoque la mise en place du sens interdit sur ce chemin.

4. Gestion des eaux pluviales :

- Monsieur le Maire souligne les problématiques liées aux eaux pluviales sur l'ensemble de la commune, laissant envisager de nouveaux investissements importants.

5. Financement du PRADON :

- Jean-Christophe Chautard interroge sur l'avancement de l'achat du Pradon et s'intéresse particulièrement aux aspects de financement. Monsieur le Maire répond que des subventions seront mobilisées pour financer la rénovation du bâtiment du Pradon, ce qui contribuera à réduire les coûts globaux du projet.

